

SCOPE

N°08
JUILLET
AOÛT
2006

La Lettre d'information des cultures arables

ÉDITORIAL >P1

Des sources supplémentaires de motivation

DOSSIERS >P2

Du champ à la prise électrique

ACTIONS >P2

L'intérêt mal connu des protéagineux

INTERVIEW >P3

Nos exploitations, le changement et les banques

FOCUS >P3

ORAMA le nom de notre Union

CLEFS >P4

Sur les plates-bandes du soja...

Sur les plates-bandes du soja...

Riches en protéines, les coproduits des biocarburants ont vocation à venir remplacer en Europe une partie du soja qu'elle importe. Dans quelles conditions les importants volumes de drêches de céréales et de tourteaux de colza sortant respectivement des usines françaises de bioéthanol et de diester dans quelques années pourront-ils être écoulés? C'est affaire non seulement de marchés, mais aussi de performances commerciales et cela pourra avoir des interférences sur le prix de la matière première payé au producteur.

INTERVIEW > LIRE EN PAGE 2

Des sources supplémentaires de motivation

ÉDITORIAL > CHRISTOPHE TERRAIN, VICE-PRÉSIDENT D'ORAMA
PRÉSIDENT DE L'AGPM

L Le Sommet du Végétal des 13, 14 et 15 juin derniers a représenté un moment important pour les producteurs de grains venus y participer et y représenter leurs collègues.

Ils ont pu y découvrir, non seulement l'éventail de compétences déployé par ORAMA - l'Union créée par l'AGPB, l'AGPM et la FOP - mais également, au travers des intervenants extérieurs, l'ampleur des partenariats et alliances qu'elle est à même de susciter. Au contact de ces intervenants, les producteurs présents ont pu finir de se convaincre, si besoin était, que la France est bien placée pour tirer le plus grand parti des nouvelles technologies et des nouveaux débouchés des grains. Sur ce dernier point, la confiance manifestée par les industriels, illustrée par leurs investissements, leurs stratégies et leur concours actif à la levée de divers blocages, ne peut que renforcer notre motivation syndicale.

Aucun effort n'est justement de trop pour que chaque exploitant puisse bénéficier dans les meilleurs délais des produits et technologies les plus performants, pour que des débouchés supplémentaires viennent rehausser au plus tôt le point d'équilibre entre l'offre et la demande de grains. Il y a là une course de vitesse à gagner pour contrebalancer l'érosion de la



Christophe TERRAIN, Vice-Président d'ORAMA, Président de l'AGPM.

politique agricole à laquelle tendent, même si nous parvenons à repousser l'inacceptable, le libéralisme ambiant et les contraintes budgétaires.

L'objectif d'ORAMA est donc de faire de telle sorte - avec le relais de nos instituts techniques, de nos outils financiers et de nos interprofessions - que le rythme de conquête de nouveaux débouchés et de diffusion du progrès soit supérieur au rythme de remise en cause de la PAC. C'est la seule attitude que nous puissions avoir aujourd'hui en tant que syndicat professionnel. Notre responsabilité vis-à-vis des producteurs et de leurs entreprises nous interdit tout langage politicien ou idéologique, tout déni des réalités, tout cantonnement dans la nostalgie. Il nous impose au contraire de construire des solutions pour que les producteurs puissent s'adapter.

Du champ à la prise électrique

> BIENTÔT DES CENTRALES À PAILLE EN FRANCE ?

Les projets foisonnent dans la perspective du prochain appel d'offres du ministère de l'Industrie pour la fourniture industrielle d'électricité à partir de la biomasse.

Des centrales électriques à paille pourraient voir le jour en France dans un proche avenir. Au Sommet du Végétal, il a été fait état d'une quinzaine de projets au minimum, portant chacun sur 90 000 à 300 000 tonnes de paille par an, dans la perspective du prochain appel d'offres du ministère de l'Industrie pour la fourniture industrielle d'électricité à partir de la biomasse.

Quelques rappels rapides :

- des centrales de grande puissance fonctionnent déjà en tout ou partie à partir de paille dans d'autres pays européens,
- sur 26 millions de tonnes de paille récoltables chaque

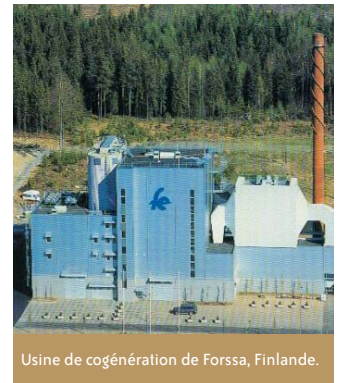
année en France, 4 à 5 sont disponibles pour de la bioénergie, compte tenu des autres besoins (matière organique des sols, élevage etc),

- 21% de la consommation française d'électricité devront être assurés en 2010 à partir d'énergies renouvelables, au lieu de 14% en 2003, et la production de chaleur d'origine renouvelable devra augmenter de moitié d'ici 2010,

- un projet de centrale à paille a failli être retenu dans le cadre d'un premier appel d'offres en 2003, à côté de projets faisant appel à des déchets de l'industrie du bois et de l'agroalimentaire.

Le prochain appel d'offres s'adressera à des projets alliant production de chaleur et d'électricité (« cogénération »). Celle-ci sera achetée par EDF et la chaleur par des entreprises proches des centrales pour leurs propres besoins. Les porteurs de projets sont des industriels spécialisés dans l'énergie, qui travaillent en partenariat avec des opérateurs et organismes du monde agricole.

Les prix de vente de l'électricité proposés par les porteurs de projet seront évidemment importants, mais pas nécessairement décisifs. Il faut en effet pouvoir garantir l'approvisionnement de l'usine de cogénération sur la durée. Dans les projets



Usine de cogénération de Forssa, Finlande.

à base de paille, cela signifie d'abord s'assurer des volumes et qualités mobilisables, en tenant compte des sols et des autres besoins, ainsi que d'éventuelles sécheresses. C'est ensuite mettre sur pied une organisation fiable du ramassage, du stockage et des livraisons de paille.

En présentant toutes ces garanties, il est pertinent d'escompter un prix 40 à 48 €/tonne de paille stockée départ ferme. ■

L'intérêt mal connu des protéagineux

> Une conférence à Bruxelles qui devrait faire réagir

Il y a des anomalies qu'il faut dénoncer. C'était l'un des objectifs de la Conférence du 3 mai dernier, à Bruxelles, sur les bénéfices des protéagineux pour l'agriculture et pour l'environnement.

Tenue à l'initiative de l'UNIP (Union nationale interprofessionnelle des plantes riches en protéines) et d'organisations européennes homologues, elle avait pour objet de présenter les travaux réalisés dans sept régions d'Europe¹ dans le cadre d'un projet de trois ans, dit GL-Pro, coordonné par l'UNIP également. Ces travaux mettent notamment en évidence, selon les régions étudiées, un gain de marge brute

de 1 à 17 % sur l'ensemble de la rotation lorsqu'elle comprend du pois. Ceci s'explique par l'amélioration des rendements et par la réduction des intrants pour la culture de céréales qui suit le pois.

Exposer ces résultats à l'occasion d'une Conférence à Bruxelles ne pouvait qu'attirer encore plus l'attention des instances européennes sur l'anomalie que constitue la stagnation des surfaces de protéagineux dans l'Union européenne.

Certes, la profession agricole a sa part de travail à accomplir en agissant pour répandre davantage le calcul de la marge à

l'échelle de la rotation et pour mieux faire connaître les innovations variétales récentes sur la résistance à la verse et sur les pois de type hiver. Toutefois, compte tenu de la faiblesse actuelle des surfaces en pois, les obtenteurs ne sont pas spontanément portés à investir dans des programmes de recherche variétale par nature coûteux. Ces programmes sont récents et nécessitent un effort dans la durée afin de continuer l'amélioration de la productivité tout en développant les résistances aux maladies racinaires.

La conclusion de la Conférence est que l'Union européenne devrait soutenir beaucoup plus

l'effort de recherche appliquée dans le secteur des protéagineux, valoriser leurs atouts environnementaux dans les différentes mesures de politique agricole et lever les obstacles réglementaires en tout genre qui les pénalisent. Une agriculture européenne durable a besoin d'augmenter ses surfaces en protéagineux. ■

¹Barrois et Picardie en France ; Navarre et Castille Leon en Espagne ; Saxe-Anhalt en Allemagne ; canton de Vaud en Suisse ; Fionie au Danemark



Crédit photo: A. Mauffret - UNIP

Nos exploitations, le changement et les banques

> **FACE À L'ACCROISSEMENT DES RISQUES, QUELS SERONT DEMAIN LES CRITÈRES DE FINANCEMENT ?**

Lors d'une table ronde consacrée à l'exploitation en grandes cultures demain, le Sommet du Végétal s'est penché sur l'évolution de l'attitude des banquiers. Joël Cottart, responsable de la Commission « Baisse des Charges » d'ORAMA, témoigne.

Les propos tenus au Sommet du Végétal sur le financement de nos exploitations, sont-ils annonciateurs de profonds changements ?

Les banquiers sont sensibles à l'augmentation des risques auxquels nous devons faire face du fait d'une exposition de plus en plus forte à la volatilité des marchés et des impacts potentiels des réglementations environnementales, sanitaires etc, sur nos recettes.

Pour apprécier nos demandes de financement, ils cherchent et chercheront donc à appréhender de plus en plus quelle est notre aptitude à maîtriser ces risques. Elle devient à leurs yeux une composante essentielle de notre capacité professionnelle.

Sur la base de quels nouveaux critères les demandes de prêts seront-ils susceptibles d'être examinés demain ?

Les banques chercheront à savoir si l'exploitant connaît bien les types de risques auxquels il est exposé et s'il mesure bien leur portée. Elles regarderont également quels sont les moyens employés pour y faire face : techniques de mise en marché, assurances récolte et chiffre d'affaires, déduction pour aléas, investissement partagé, autres formes d'association.

Elles considéreront aussi l'aptitude à analyser ce qui passe autour de l'exploitation, qu'il s'agisse de l'évolution de la concurrence – y compris pour les activités non agricoles dans lesquelles peut s'impliquer l'agriculteur, de ce qui se passe localement dans le bassin de production ou encore, des attentes des utilisateurs de grains.

En somme, les banques auront la même attitude avec nous qu'avec n'importe quel autre chef d'entreprise.

“

Les banques auront la même attitude avec nous qu'avec n'importe quel autre chef d'entreprise



Joël COTTART, agriculteur dans l'Oise.

En tant qu'exploitant, comment percevez-vous ce que vous venez de relater ?

Le secteur bancaire est toujours attentif au contexte dans lequel évoluent les emprunteurs. Il est logique qu'il veuille coller aux nouvelles réalités que nous connaissons. Le défi pour nous est avant tout de savoir réagir avec justesse à ces nouvelles réalités dans

nos choix de dirigeants et de gestionnaires d'entreprises.

Ce qui importe, c'est de posséder ce savoir. Certaines banques commencent d'ailleurs à se positionner comme prestataires de conseil en stratégie et gestion d'exploitations. C'est une voie que les Centres de gestion et d'autres pourraient suivre opportunément. ■

ORAMA, le nom de notre Union



ORAMA est le nom qu'ont donné l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales (AGPB), l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM) et la Fédération française des producteurs d'Oléagineux et de

Protéagineux (FOP) à l'Union qu'elles ont créée le 1^{er} mars dernier. Ce nom a été révélé le 14 juin dernier au Sommet du Végétal, premier congrès commun des trois syndicats.

Le mot ORAMA signifie en grec ancien « ce que l'on voit ». Cet élément est souligné dans le logo d'ORAMA, où le A central renversé symbolise un œil ouvert et, par conséquent, l'ambition de l'Union de se montrer toujours lucide dans ses analyses et dans son action.

Une plaquette de présentation d'ORAMA a été mise en ligne sur les sites de l'AGPB, de l'AGPM et de la FOP. Idem du premier rapport d'orientation de la nouvelle Union, discuté lors du Sommet du Végétal, et du discours prononcé à ce Sommet par Philippe PINTA, président d'ORAMA, devant le ministre de l'Agriculture. ■

FOCUS

Sur les plates-bandes du soja...

> QUELLE PLACE POUR LES COPRODUITS DES BIOCARBURANTS ?

Les volumes de coproduits des biocarburants augmentant dans l'UE, l'élevage européen dépendra moins des importations de soja. Le Sommet du Végétal a abordé les conditions de leur écoulement sur les marchés.

Riches en protéines, les coproduits des biocarburants ont vocation à venir remplacer en Europe une partie du soja qu'elle importe. Conséquence de l'essor du diester et du bioéthanol, les volumes de tourteaux de colza et de drêches de céréales mis sur le marché en France seront supérieurs en 2010 de 1,5 (+100%) et de 0,7 million de tonnes (+600%) à ceux de 2005.

10 à 25% du chiffre d'affaires des usines

Plus et mieux ces volumes supplémentaires trouveront preneurs, plus la matière première aura de chances d'être mieux payée aux agriculteurs. Actuellement, les coproduits représentent 20 à 25% du chiffre d'affaires du fabricant de diester et 15 à 20% de celui de bioéthanol.

Au Sommet du Végétal, il a été estimé qu'à prix maintenu en 2010, le tourteau de colza aurait en

France un potentiel de débouchés supplémentaires de 1,3 Mt. Quant aux drêches de céréales, à un prix égal à celui du tourteau de soja, elles bénéficieraient d'un potentiel de progression de 0,6 Mt. Le solde exportable serait donc de 0,2 Mt de tourteaux de colza et de 0,1 Mt de drêches au minimum, augmenté de l'équivalent des tonnages de drêches américaines et de tourteaux allemands, par exemple, que notre pays importerait éventuellement.

Les volumes vendus et les prix obtenus dépendront de divers facteurs.

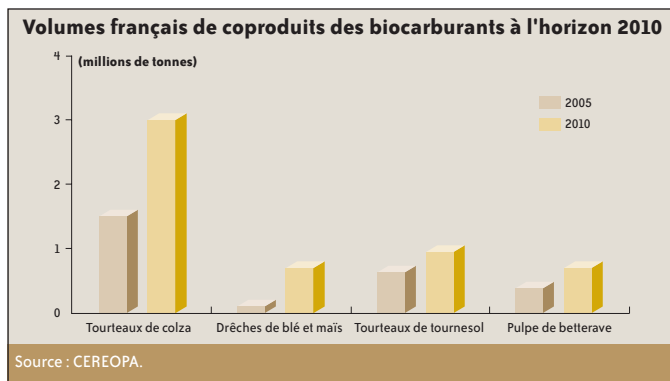
Scénario flou pour les prix

Si les experts prédisent tous un fort accroissement de la demande mondiale de protéines végétales, lié à l'augmentation de la consommation de viande dans les pays en développement, ils sont plus hésitants quant à l'évolution du

marché des coproduits. Scénario le moins favorable, le rythme de croissance de la production de biocarburants dans le monde pourrait provoquer une pléthore de l'offre de protéines végétales. A l'inverse, l'extension de la production de soja en Amérique du Sud pourrait buter sur des contraintes environnementales, d'où une situation de marché plus propice pour les coproduits.

Agir auprès des fabricants d'aliments

L'action des producteurs de biocarburants sera elle aussi déterminante. Ils auront à garantir la qualité bactériologique et la valeur alimentaire de leurs produits, ainsi que l'homogénéité et la régularité de leurs livraisons. Il leur faudra également convaincre les fabricants d'aliments du bétail qui connaissent peu ces produits ou ne les utilisent que dans des proportions peu élevées.



Un dernier point mérite d'être précisé. Remplacer le soja importé par des drêches dans les aliments du bétail fait baisser un peu, techniquement, les tonnages de grains européens qui y sont incorporés. Cette perte de débouchés est cependant 12 fois inférieure aux tonnages de grains dont sont issus les drêches dans les usines de bioéthanol...



Porcs en cage de test de digestibilité.

> COURRIER

Dans le dernier SCOP Info, vous écriviez que la convention internationale de 1991 sur les obtentions végétales permet aux États d'autoriser le réensemencement des récoltes si les agriculteurs désintéressent les obtenteurs. Est-ce vraiment le cas pour le maïs ?

Dans l'article « Semences de ferme, en vérité... » de notre numéro 7, nous avons en fait omis une précision indispensable. Si la convention internationale de 1991 autorise par dérogation l'utilisation de semences de ferme avec désintéressement des obtenteurs, ce n'est que pour des espèces cultivées dont ne fait pas partie le maïs.

Avec toutes nos excuses.

> AGENDA

24 août 2006

Tournesol, culture de rendement CETIOM, près de station de Surgères (17)

5 au 7 septembre 2006

Innovagri
Groupe France Agricole, Outarville (45)

8 au 10 septembre 2006

Championnat de France de Labour, finale Jeunes Agriculteurs, Vergezac (43)

20 et 21 septembre 2006

Mais au futur,
ARVALIS-Institut du Végétal, Montardon (64)

> CONTACTS

AGPB > www.agpb.fr

> contact@agpb.fr

AGPM > www.agpm.com

> contact@agpm.com

FOP > www.prolea.com

> fop@prolea.com

ORAMA
nos cultures, notre avenir

SCOP INFO EST UNE PUBLICATION D'ORAMA 23/25 avenue de Neuilly 75116 Paris - Tél. 01 44 31 10 00 - Directeur de la publication : J. de PELLEPORT - Rédacteur en chef : Pascal HURBAULT - Comité de rédaction : P. AUGUSTE, G. DUBLINEAU, L. ESPRIT, C. LACADEE, H. LE STUM, S. MARQUIS, T. PERINET, F. TOCCHET.
Conception : NB'COMMUNICATION - Impression : Groupe CORLET.
Rédaction achevée le 07/07/06